



LIVRET D'ACCUEIL



Page 1 sur 10

CHVA-PECAD-CESU-COM001



BIENVENUE

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par le Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence, du Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche.

Voici les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

- 1) L'organisme de formation
- 2) Notre engagement qualité
- 3) L'offre de formation
- 4) Localisation et accès

Le Médecin responsable

Dr Lazhar CHELIHI



Notre Organisme de formation : le CESU 07

Le Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence (CESU) se situe au rez-de-chaussée dans les locaux de la Résidence Hospitalière du Montoulon à Privas.

L'équipe du CESU 07 est placée sous l'autorité d'un médecin. Elle se compose :

- Du Médecin Responsable du CESU 07 qui coordonne le pilotage des activités du Centre d'Enseignement et Soins d'Urgence.
- D'un Cadre de Santé responsable du management de l'équipe du CESU 07, qui assure l'élaboration et le suivi des évaluations et des actions de formation.
- De 3 infirmiers formateurs CESU 07 qui participent à l'accompagnement des personnes dans leurs parcours de formation.
- D'une secrétaire qui veille au bon fonctionnement administratif du Centre et qui assure des missions d'assistance pédagogique.

Secrétariat tél: 04 75 20 23 38 ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

**Le CESU est un service agréé par le Ministère de la Santé
en vertu de l'article D 6311-19 du code de la santé Publique**



NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

Nos valeurs fondamentales :

- La transmission, la construction, la mutualisation des savoirs et des compétences au service des personnes soignées
- La qualité de l'écoute et de l'accompagnement des stagiaires et des intervenants dans les parcours d'apprentissage
- Une pédagogie moderne, interactive avec un stagiaire acteur de son parcours de formation

Notre engagement qualité :

Le CESU 07 répond à l'ensemble des 6 critères du *décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité d'une action de formation* :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

cf articles R. 6316-1 à R. 6316-4 intégrés dans le code du travail par un décret du 30 juin 2015 (JO, 1er juillet..)



FORMATIONS

Évaluation de la qualité de la formation

AVANT la session de formation

Un questionnaire d'évaluation des prérequis ou des préacquis (connaissances initiales – pré-test) vous sera transmis

L'objectif de ce questionnaire anonyme est de permettre de mieux comprendre, évaluer vos connaissances de base, vos besoins et vos attentes afin d'améliorer l'efficacité de la formation

PENDANT la formation

Un questionnaire vous est proposé pour évaluer le niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques et la qualité de l'assistance pédagogique proposée pour chaque séquence

EN FIN de formation

Un questionnaire vous permettra d'évaluer votre niveau d'atteinte des objectifs de formations

Un bilan à chaud sera réalisé à partir du recueil, des remarques et ressentis de chaque stagiaire, sur le déroulé de la formation, ses apports, ses points forts, ses points à améliorer...

A distance de la formation

Un questionnaire de suivi des objectifs de la formation pourra vous être adressé

Vous recevez, en fin de formation :

- L'attestation de présence
- L'attestation de formation



L'OFFRE DE FORMATION

L'ÉQUIPE DU CESU 07, experte en pédagogie, est en mesure d'adapter ses parcours d'apprentissage aux différents publics en proposant différentes modalités pédagogiques interactives et innovantes. Une attention toute particulière est portée sur l'échange et l'analyse des pratiques professionnelles

Nous proposons, à l'attention des professionnels de santé, des formations donnant droit aux actions reconnues « Développement Professionnel Continu (organisme n°1106) » lorsqu'elles sont inscrites au plan national.

D'autres actions sont inscrites, hors DPC, pour tous les autres professionnels

NOS INTERVENANTS :

- Experts du domaine pour lequel ils déploient une assistance pédagogique adaptée et personnalisée au public en formation.
- Professionnels de soins en activité, ils mettent à jour régulièrement leurs connaissances et compétences pour rester au plus près des animations pédagogiques les plus actuelles.

COMMENT S'INSCRIRE

- Vous avez la possibilité de vous inscrire en nous joignant directement sur notre site **cesu07@ch-privas.fr**

Le secrétariat vous contactera afin de finaliser votre dossier d'inscription

- Vous avez bien évidemment la possibilité de prendre contact directement avec notre secrétariat qui vous donnera tous les éléments nécessaires à votre choix

Secrétariat tél: 04 75 20 23 38 ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00.

Nous garantissons l'indépendance de l'organisme qui dispense une formation DPC. Ses concepteurs et intervenants déclarent, chaque année leurs liens d'intérêts éventuels et leur nature.



LE CESU ET LES FORMATIONS « GESTES D'URGENCES »

✓ Nous délivrons toutes les formations donnant droit aux attestations de formations aux gestes et soins d'urgences

- AFGSU 1
- AFGSU 2
- AFGSUSSE (Situations Sanitaires Exceptionnelles et risque NRBCE)
- Formations de formateurs



✓ Les formations plus spécialement adaptées à une situation (milieu spécifiques, obligations réglementaires, ...) ou un objectif particulier (utilisation défibrillateurs automatiques, prise en charge d'un arrêt cardio circulatoire,...) sont analysées avec vous et un programme spécifique vous sera proposé.

Prenez contact avec notre secrétariat ou un responsable de formation par téléphone ou par mail, nous vous contacterons au plus vite.

Le CHVA met à notre disposition :

- Un self est disponible pour nos apprenants sur le CHVA : ouvert de 12h30 à 13h30 au tarif de 8 euros (vente des tickets auprès du standard de l'hôpital)
- Des places pour personnes à mobilité réduite
- Des salles de formation complémentaires
- Des places de parking sont possibles au sein de la Résidence Hospitalière du Montoulon, mais en nombre limité. Le covoiturage est conseillé.
- Normes de sécurité incendie en vigueur

Horaires de formation :

La durée habituelle de nos formations est de 7 heures par jour (9h00-12h30/13h30-17h00)

Les tarifs :

Ils sont établis par le Directeur du CHVA. Pour toute information contacter le secrétariat.



LOCALISATION ET ACCES

Le CESU 07 est situé au rez-de-chaussée, dans les locaux de la
Résidence Hospitalière du Montoulon à PRIVAS
Résidence accessible aux personnes en situation de handicap (PSH).

Notre adresse :

CESU 07
Résidence Hospitalière du Montoulon
Rue des anciens combattants d'Afrique du Nord
07000 PRIVAS

Secrétariat : 04 75 20 23 38

Mail : cesu07@ch-privas.fr

Plan d'accès:

Plan d'accès : Coordonnées GPS Lat: 44.732510, Long: 4.588658



